

Image not found or type unknown



Changement horaire droit garde enfant suite divorce

Par **papa48**, le **30/08/2017** à **17:47**

bonjour suite a un divorce a t'elle droit de changement horaire droit de garde enfants soit du vendredi soir a la place du samedi matin veut passer par juge est je pas mon mot a dire

Par **Praline77**, le **01/09/2017** à **08:58**

BONJOUR **marque de politesse**[smile4]rnrnsi votre 1act de divorce stipule que c'est le samedi matin elle est doit respecté ce qui est acté.rnrnelle peut faire une demande de motification mais vous pouvez aussi argumenter et ne pas etre daccord avec ce qu'elle demande et c'est pas dit que le juge dira oui.rnrnpour le momment respectez a la lettre le jugement en cours et attendez l'assignation si il y en a une ou le nouveau jugement.rnrnsi il n'y pas eu de jugement encore (soit un contrat papier en gros) rnrnen general c'est un week end sur deux du vendredi soir apres les cours au dimanche soir au alentours de 19h. et la moitier des vacances scolaire.rnrna chacun sa particularité apres